



Présents : 11

1) Délégations de fonctions consenties au maire

Conformément à l'Article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal donne délégation de fonctions pour les articles suivants :

- 8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,
- 9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- 11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts,
- 24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

11 voix pour.

2) Délégations aux adjoints pour signature

1^{er} adjoint : délégué aux forêts.

2^{ème} adjoint : délégué voiries, cimetière, espaces verts.

3^{ème} adjoint : bâtiments communaux.

3) Indemnités maire et adjoints

L'article L.2123-23 et L.2123-24 du CGCT fixent les montants de rémunération des maires et adjoints :

Postes :	Maximum autorisé :	Voté :
Maire	992 €	744 €
Adjoints	385 €	288 €

Dans la conjoncture actuelle, l'équipe a décidé de ne pas voter 100 % du montant autorisé, mais

75 % de l'indemnité en brut

11 votes pour.

4) Installation des commissions

Commissions externes :

- **Commission des eaux**
Titulaires : Laurent Folle, André Streit, Suppléants : Corinne Smith, Aurélien Dinet
- **Commission Ecole**
Titulaire : Claude Hueber, Suppléante : Agnès Pelletier
- **Commission Gendarmerie**
Titulaire : Laurent Folle, Jean-Pierre Giovanini, Suppléants : Agnès Pelletier, Gilles Pelay

Commissions internes :

- **Forêt, affouage, déchets verts**
Claude Billot, Aurélien Dinet, Jean-Pierre Giovanini, Gilles Pelay.
- **Aménagement du village** (Bâtiments publics, cimetière, gestion des crues, réaménagement du stade).
Aurélien Dinet, Laurent Folle, Jean-Pierre Giovanini, Claude Hueber, Céline Naviet, Gilles Pelay, Corinne Smith, André Streit.
- **Lotissement**
Laurent Folle, Claude Hueber, Céline Naviet, Gilles Pelay.
- **Voirie, sécurité**
Aurélien Dinet, Laurent Folle, Jean-Pierre Giovanini, Claude Hueber, Céline Naviet, Gilles Pelay, Agnès Pelletier.
- **Embellissement du village** (fleurissement, décors, petit patrimoine)
Claude Hueber, Céline Naviet, Jean-Pierre Mourat, Agnès Pelletier, André Streit.
- **Associations, Festivités, Cérémonies, Jeunesse, sport et culture**
Aurélien Dinet, Claude Hueber, Gilles Pelay, Corinne Smith.
- **Finances**
Aurélien Dinet, Jean-Pierre Giovanini, Claude Hueber, Céline Naviet, Gilles Pelay, Corinne Smith, André Streit.
- **Energies renouvelables**
Aurélien Dinet, Laurent Folle, Claude Hueber, Jean-Pierre Mourat, Gilles Pelay, Agnès Pelletier, André Streit
- **PLU**
Aurélien Dinet, Laurent Folle, Claude Hueber, Jean-Pierre Mourat, Agnès Pelletier, Céline Naviet.
- **Communication formelle** (site internet, Bulletin municipal, communication interne)
Céline Naviet, Corinne Smith, André Streit.
- **Station d'épuration, assainissement**
Laurent Folle, Jean-Pierre Giovanini, Claude Hueber,
- **Gravats, poubelles**
Laurent Folle, Jean-Pierre Giovanini
- **Alambic**

Jean-Pierre Giovanini, Gilles Pelay

Rôles attribués :

- **Gestion personnel communal**
Laurent Folle (Jean-Pierre Giovanini, Jean-Pierre Mourat).
- **Responsabilité des vannes**
Laurent Folle, Jean-Pierre Giovanini, Gilles Pelay.
- **Bibliothèque**
Jean-Pierre Mourat
- **Poubelles salle des fêtes**
Céline Naviet, Claude Hueber.
- **Archives**
Jean-Pierre Giovanini, Corinne Smith.

5) Référents de quartier

Les référents de quartier seront mis en place lors du Conseil municipal du 11 juin.

6) Point divers

Infirmières

Visite du local par les infirmières le 25 mai. Celles-ci semblent très intéressées.

Elles attendent une réponse de notre part sur le tarif de la location.

Risque de chute d'arbres sur la route

Nécessité d'informer (téléphone et courrier) les propriétaires des différentes parcelles. Prévu samedi 30 mai après-midi (consultation du cadastre pour vérifier la propriété des différentes parcelles).

Démontage des filets à l'arrière des buts

Motif : risque de chute pour les enfants et pour le terrain du propriétaire situé à l'arrière.
Il est prévu de tronçonner les poteaux car les tirer en totalité serait trop dangereux en raison de la ligne haute tension située au-dessus.

Prévision semaine prochaine (mardi).

Le prochain conseil est fixé au JEUDI 11 MAI – 20h00